

Regards pluriels sur l'univers régional passé et présent (2)



Mur (Vully) vers 1960. © Germaine Didisheim, photo prêtée par M^{me} Arlette Gruenig, Fribourg



Quand Charly Cottet saluait les beaux jours dans le livre de lecture « Bonjour la vie », éd.en 1970



Photo prise à 18 h le 3 juin 2017, juste avant l'orage. C'est le talus situé à droite de l'escalier qui conduit à ma - à notre - maison.



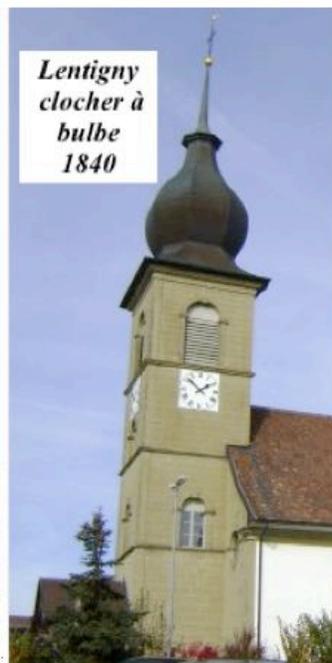
Colette et Bernadette au Gibloux. En arrière-plan, le Cousimbart, la Berra, et la chaîne des Préalpes



Suivant où l'on se trouve, le Moléson peut apparaître sous des aspects très divers. Vu de Macconnens, on dirait qu'il sommeille...



Surpierre
1820



Lentigny
clocher à
bulbe
1840



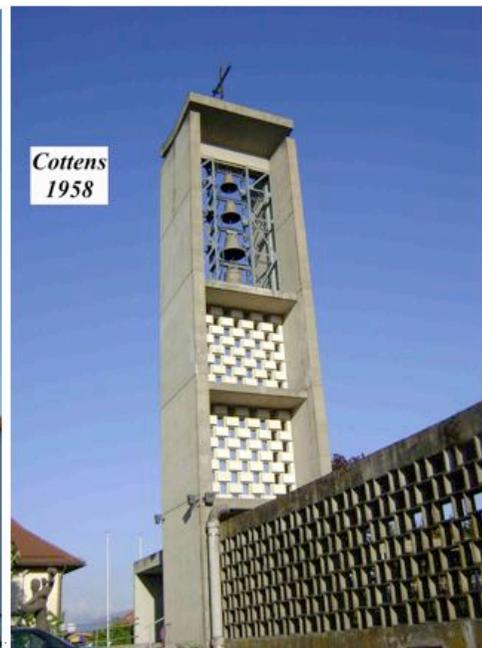
Neyruz
1857



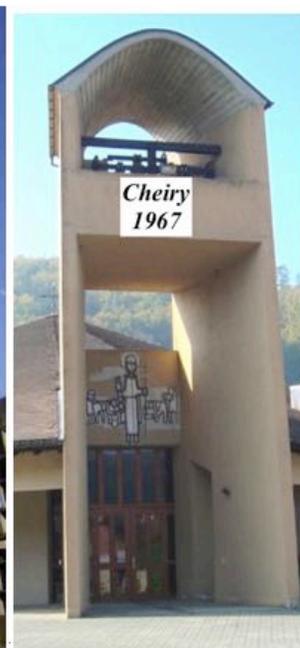
Onnens
1912



Sorens
1925



Cottens
1958



Cheiry
1967

*Un siècle
et demi
de clochers :
élégants, ou
compliqués,
originaux,
modernes...*

*L'imitation
du roman
et du gothique
du début
du XXe siècle
est le plus
sujet
à caution.*

Croyances naïves et coutumes bizarres

J'avais publié jadis un article sur *les sanctuaires à répit*. Article qui avait soulevé intérêt et étonnement. **Selon la croyance populaire, le « répit » est, chez un enfant mort-né, un retour momentané à la vie.** Ce retour n'était possible qu'en certains sanctuaires, le plus souvent consacrés à la Sainte Vierge. On croyait percevoir un dernier spasme de vie, le temps de baptiser le bébé avant la mort définitive. De ce fait, l'enfant pouvait entrer au paradis au lieu d'errer éternellement dans les limbes où il serait privé de la vision de Dieu... Et l'enfant pouvait être enterré dans un cimetière. Car on enterrait secrètement, de nuit, les enfants mort-nés. Dans certaines régions, ils étaient inhumés sous la gouttière de l'église, dans l'idée que l'eau ruisselant du toit aurait l'efficacité d'un baptême. Les enfants non baptisés n'étaient généralement pas enterrés au cimetière.

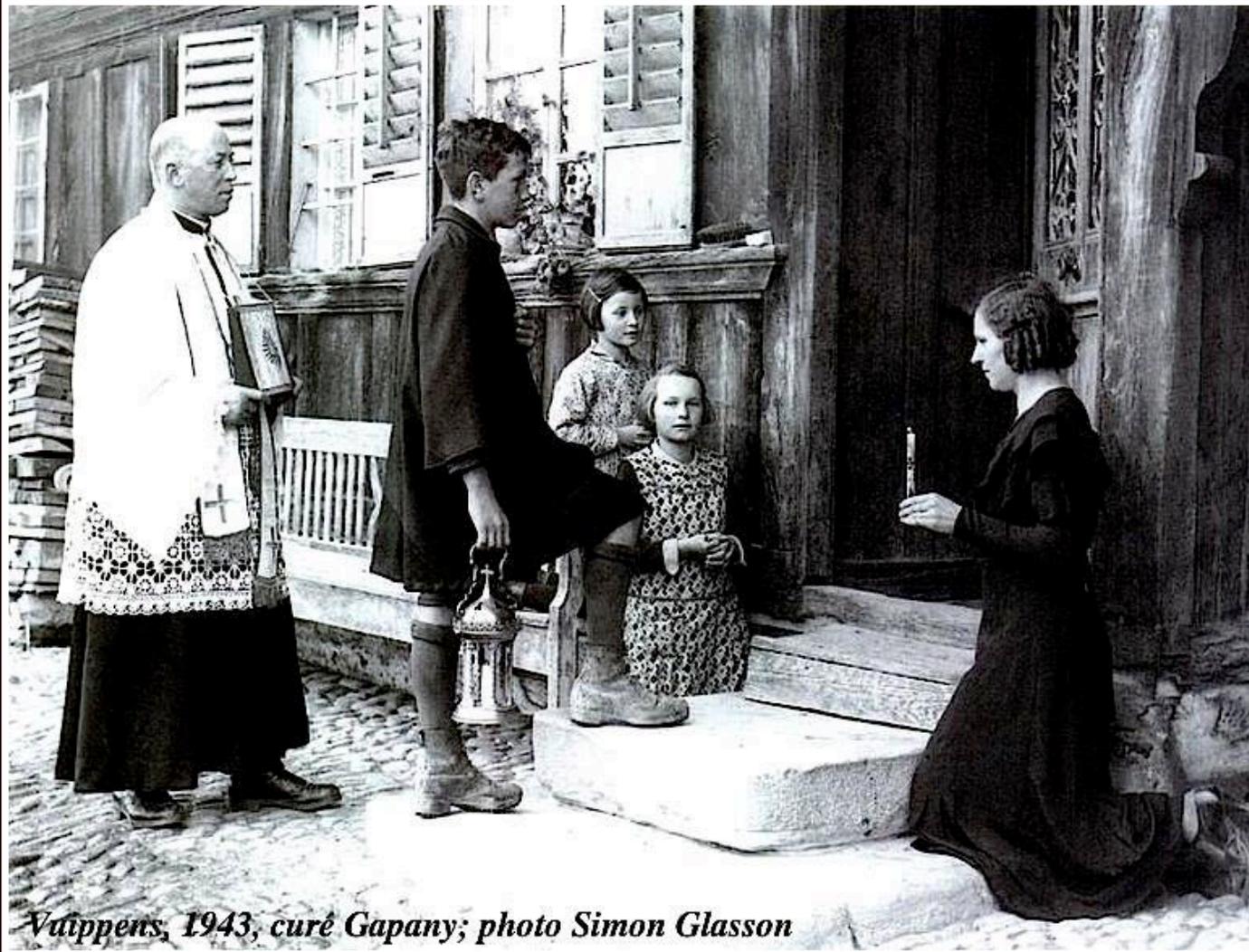
Jacques Gélis a écrit *L'arbre et le fruit*, Fayard 1984, qui analyse sur plus de 600 pages la naissance des enfants dans l'Occident moderne du XVIe au XIXe siècle. Un chapitre est réservé de l'enfant mort sans baptême.

La Suisse et les pays voisins comptaient en tout 450 sanctuaires à répit. Il n'était pas rare que les demandeurs effectuent plusieurs jours de marche ou plus de cinquante kilomètres pour implorer un miracle. Dans le canton de Fribourg, le Père Apollinaire Dellion et Serge Gumy indiquent les noms de quelques sanctuaires à répit : **l'église de Chapelle-Gillarens, la chapelle Ste-Anne à Coppet près de Domdidier, la chapelle Ste-Anne à Arrufens près de Romont, l'église de Notre-Dame de Tours, la chapelle Notre-Dame du Bois à Villaraboud, celle de la Ste-Vierge à Cormondes/Dürrenberg.** Serge Gumy apporte des précisions au sujet des « résurrections » à la chapelle d'Arruffens : *la mère va présenter l'enfant mort sur l'autel. Elle se met alors à prier fébrilement, guettant le moindre souffle de vie sur son enfant. Lorsqu'elle croit apercevoir un signe de vie, la mère le fait aussitôt baptiser, pour l'enterrer immédiatement après, en général dans les alentours immédiats du sanctuaire.*

Lors de son assemblée plénière du 2 au 6 octobre 2006, la Commission théologique internationale a déclaré que **« l'idée des limbes éternelles, comme lieu auquel sont destinées les âmes des enfants morts sans baptême, peut être abandonnée sans problème de foi. »**

*Une chapelle à répit : celle
d'Arrufens près de Romont*





Le curé chez un malade

Cette photo de Simon Glasson présente le curé de Vuïppens Léon Gapany qui apporte la communion à un malade et qui va probablement lui administrer les derniers sacrements.

Comme enfant de chœur, au début des années 1940, j'ai accompagné mon curé dans de telles circonstances. Dès que je voyais une personne assez éloignée, je devais agiter la clochette et cette personne se mettait à genoux... ou partait se cacher.

Et la scène du curé donnant l'extrême-onction au malade était plutôt traumatisante pour l'enfant de chœur... L'expression populaire était : le malade a été « administré ». Celle qui signifiait apporter la communion était « porter le Bon Dieu ». Expression usitée aussi ailleurs dans la chrétienté. J'ai pensé au « Bon Dieu de Chemillé » d'Alphonse Daudet. La première phrase contient l'expression « porter le Bon Dieu ». Allez contrôler : <http://www.bmlisieux.com/litterature/daudet/bondieu.htm>

Le *Bulletin de l'Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie* de mai 1990 écrit au sujet du curé Gapany : *Les personnes d'un certain âge se souviennent de l'intransigent prêtre Léon-Joseph Gapany (1884-1956), curé de Sorens de 1913 à 1919, puis de Vuïppens de 1919 à 1953.*

Enfance campagnarde dans les années 30, 40, 50...

Lire aussi - si ça vous intéresse - sur mon site www.nervo.ch dans la rubrique « Textes », *Onnens, chroniques et souvenirs*, le chapitre « En tricotant des souvenirs », p.73 à 84.

L'enfance, à Onnens, était placée sous le signe de la soumission aux parents, au curé, au régent et à la Sœur. Soumission aussi à une morale stricte qu'insufflait le catéchisme appris par cœur et répété quotidiennement à l'école, puis contrôlé et commenté une fois par semaine par le curé.



On devait aller se confesser tous les quinze jours. Bien que l'on ait été - en général - des enfants soumis, obéissants, travailleurs dès le plus jeune âge, il n'était pas question de dire en confession le bien que l'on avait fait. La confession n'était que négative. Il fallait s'accuser. Dire des péchés qui, d'ailleurs, n'en étaient pas. Tous les quinze jours était débitée la même énumération... Le curé ne nous expliquait pas ce que pouvaient être les « mauvaises pensées ». Mais il nous demandait si l'on en avait eu. Les prêtres s'enquéraient auprès des femmes mariées du nombre et de l'âge de leurs enfants. Ils s'étonnaient et manifestaient leur désapprobation quand un laps de temps estimé trop long s'était écoulé sans mise au monde. Pour éviter ces questions, il arrivait que les femmes aillent se confesser dans un village voisin où le confesseur ne les connaissait pas,

surtout si c'était un « confesseur étranger », soit un capucin ou un rédemptoriste. Les péchés de la chair obsédaient l'Eglise ! Il eût mieux valu qu'Elle se préoccupât davantage de la charité, de la tolérance, de la politesse, de la nécessité de répandre et de faire régner la bonne humeur. Et que l'Eglise affirme qu'un péché plus grave qu'une faute dite « d'impureté » est de « faire la tête », de bouder pendant des heures !

Enfance dans les années 30, 40, 50... (Suite)

On a ainsi été habitué à déceler le mal plutôt que le bien. Roorda écrit, en rapport avec ce constat, dans *Trois pamphlets pédagogiques*, Ed. L'Age d'Homme, 1984 : *Le soin avec lequel certains pédagogues, trente ans de suite, ont compté les fautes de leurs élèves, est inimaginable. La note que l'écolier obtient pour une dictée ne dépend que du nombre des mots qu'il a écrits incorrectement : les mots justes ne comptent pas.*

Lors des congés - en dehors de toutes les contraintes qui étaient imposées - nous



bénéficiions de la plus grande liberté car nos parents étaient très occupés. A moins que les travaux des champs ou des jardins et plantages ne nous mobilisent, on était dehors avec les copains. Et on s'amusait. A cache-cache, au chigot, aux poletz (aux billes), à la bague d'or, au mouchoir. Souvent ces jeux se déroulaient autour de la grange chez Baechler. Deux mots du chigot, ou tzegot en patois. C'est le jeu de la poursuite. Celui qui a été désigné par tirage au sort doit poursuivre un camarade qui, touché,

poursuit à son tour. Le chigot botachon n'est plus à la portée des personnes âgées... A botachon signifie accroupi. Essayez donc de courir accroupi !

Les diverses cérémonies religieuses auxquelles nous assistions nous marquaient et nous les imitions parfois dans notre vie de tous les jours. On jouait par exemple à la messe. Je me rappelle l'enterrement d'un chat. Je tenais une croix de bois et j'ouvrais le cortège funèbre. Les enfants Baechler suivaient. Le chat, recouvert, gisait dans un charret tiré par Martin. Louis officiait. Il chantait Londaté, Londaté, Londaté Maria (au lieu de Laudate).

Tout l'été, lorsque le temps le permettait, on vivait pieds nus. Je me souviens que nous allions travailler ainsi dans les champs. Avec ma sœur Madeleine, j'allais glaner sans rien aux pieds. Une espèce de corne tapissait la plante de nos pieds. Même pour nous rendre à l'école, en été, on était pieds nus.

A la récréation, nous jouions sur la route, non goudronnée bien entendu, à la barre et au foot, avec un vieux moignon en caoutchouc - on disait en contchou - pieds nus l'été, ou en galoches les autres saisons. Pas de finesse ni d'égards dans nos jeux. On « gueulait » et on se battait souvent.



L'un des plus célèbres ébénistes fribourgeois est **JEAN BERGER** (1803-1883) de **Prez-vers-Noréaz**. Ses armoires fribourgeoises, comme les importants travaux réalisés dans des églises de Prez, Autigny, Guin, etc. demeurent des modèles d'œuvres réalisées par un artisan-artiste. A droite, Saint Laurent, détail figurant sur la porte d'entrée de l'église de Prez.



Des éléments du patrimoine sauvés !

C'est à Châtonnaye. Des portes sorties de l'atelier de l'ébéniste artiste Jean Berger, de Prez-vers-Noréaz, étaient dans un état de délabrement avancé. Le nouveau propriétaire de la maison - située à gauche de la route, à l'entrée du village en arrivant de Torny - a confié la restauration de ces portes à Pierre-Alain Dupasquier, restaurateur de meubles et antiquaire à Bulle. Après un très long travail, exécuté dans les règles de l'art, ces œuvres de Berger ont pu être sauvées. La photo représente l'un des panneaux de ces portes.

Voir sur mon site www.nervo.ch, sous « Textes » dans mon ouvrage *Prez-vers-Noréaz illustré*, un chapitre de « Personnalités » consacré à Jean Berger.

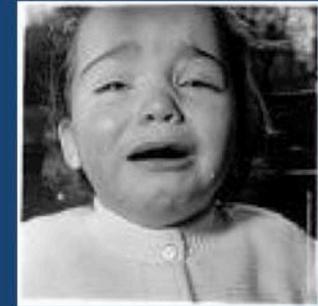
La cruauté mentale, pire que la fessée !

Les adeptes de la torture psychique sont des personnes qui éprouvent en permanence le besoin de vérifier leur puissance sur autrui. Leur caractéristique : la lâcheté. Ceux qui ne ratent pas une occasion de mépriser et de rabaisser sont souvent les mêmes qui rampent devant des supérieurs.

L'enfant, une proie facile

Contrairement aux coups, la violence camouflée derrière les mots ne cause pas d'hématome. Mais elle laisse dans son sillage des bleus à l'âme dont les victimes ont souvent le plus grand mal à se remettre. L'enseignant - ou n'importe quel autre adulte - qui se moque des maladroites, des difficultés, du physique, qui traite un enfant d'imbécile, de poule mouillée, qui prophétise l'échec cause des dégâts moraux considérables.

Un cas de cruauté mentale chez des parents : un enfant a mis tout son cœur à confectionner à l'école un cadeau pour la fête des mères. Il se réjouit de l'apporter. Sa maman ne manifeste que de l'indifférence ou se moque de cette « horreur ».



**La cruauté
mentale
s'appelle
aussi
sadisme.**



Signé Imsand



LE PROVERBE

**«Un coup de langue fait plus de mal
qu'un coup de trique»**

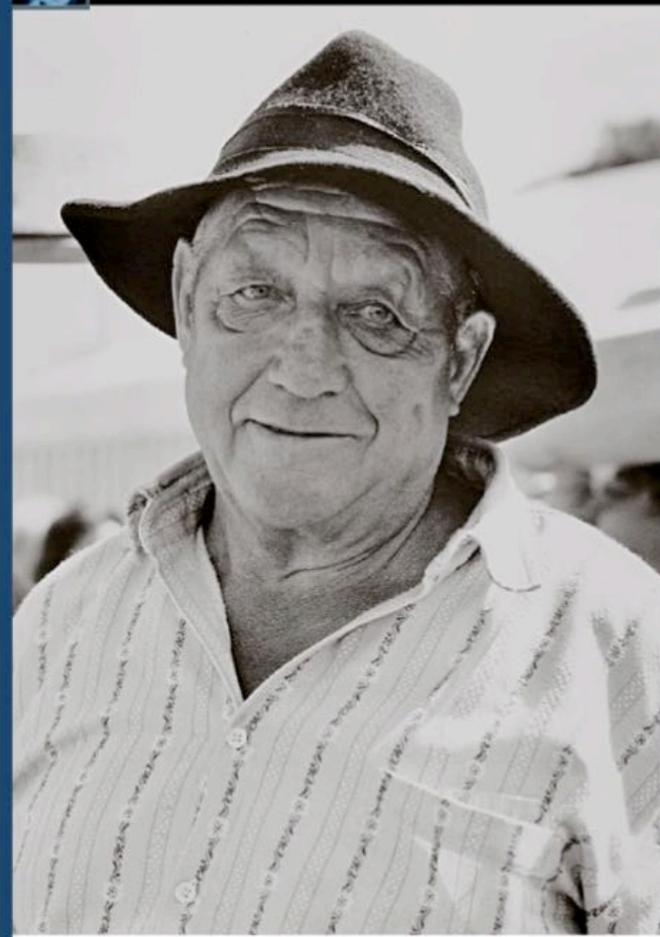
In ko d lang fê pu d mâ k'in ko d trik.

ÉPAUVILLERS (JU)

Proverbe tiré de l'ouvrage de Christine Barras «La sagesse des Romands - Proverbes de Suisse romande», aux Editions Cabédita.



Signé Imsand



LE PROVERBE

**Avec les guêpes, on n'attrape que des
coups de dard**

Aoué lé ouîpé, on-n atrapé kyé daiz oulyon.

DUMUR (VD)

Proverbe tiré de l'ouvrage de Christine Barras, «La sagesse des Romands, proverbes de Suisse romande», aux Editions Cabédita.



Kreutzer et batz : monnaie fribourgeoise



Monnaies fribourgeoises avant l'unification de 1848

(avec valeurs approximatives en fr. fédéraux de 1850)

Avant la création de l'État fédéral en 1848, le droit de frapper la monnaie est une prérogative des cantons, voire des communes. Les pièces étrangères étaient utilisées à plus de 80 %. Le nombre de monnaies utilisées en Suisse avant l'unification est estimé à plus de 800 ! Les batz n'avaient pas la même valeur dans tous les cantons de la Suisse et, en général, ne sont pas acceptés dans les cantons voisins de ceux où ils ont été frappés.

Monnaies fribourgeoises :

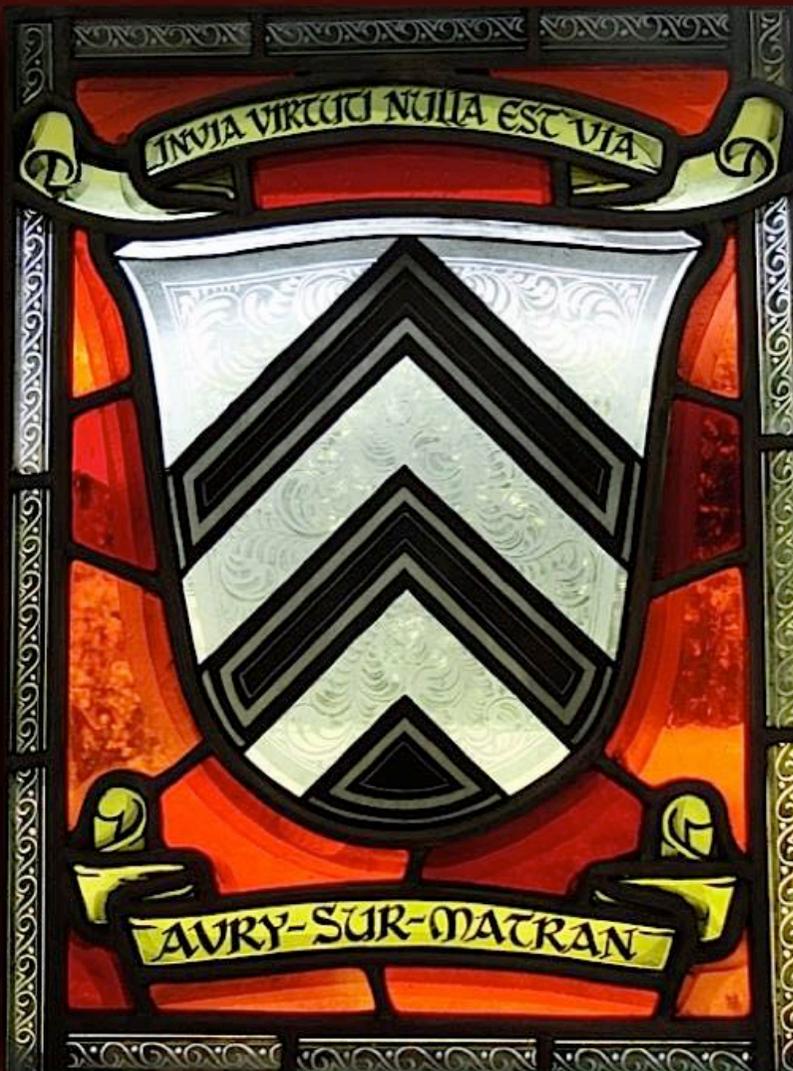
Un batz : environ 15 ct. ; un kreutzer, ou un sol : 3,75 ct. ; un rappe : entre 1 et 2 ct. ; un écu-blanc à 30 batz, environ 4,50 fr. ; un écu-bon à 25 batz, soit 5 livres : 3,75 fr. ; un écu-petit à 20 batz 3 fr. ; une livre: 0,75 fr. ; denier et obole ont des valeurs de moins d'un ct.

Que signifie « bon » dans écu-bon ? Il s'agit d'une monnaie qui a bon poids et bon aloi. L'expression de bon aloi qui signifie aujourd'hui de bonne nature, de bon goût, signifiait de bonne mesure, avec un alliage conforme, non truqué.

Louis Grangier, dans *Glossaire fribourgeois*, Fribourg 1864, confirme : le bache, ou batz, vaut environ 15 ct. Le bache vaut 4 cruches, ou kreutzers. Le cruche (3,75 ct.) vaut deux rappes et demie. Ce qui correspond aux valeurs indiquées ci-dessus.



C'était en 2012. René Rossier, agriculteur à Avry puis à Onnens, fêtait ses 80 ans. Malheureusement, il est maintenant décédé. Quatre joueurs de cor sont venus le fêter : Jean-Marie Vonlanthen, d'Avry, Hubert Mauron, de Matran et Abert Bossy, de Lentigny. En arrière-plan, l'ancienne école d'Onnens où je suis né. René Rossier avait été élu conseiller communal à Avry en même temps que moi, sur la même liste.



DEVISE D'AVRY :

**INVIA VIRTUTI
NULLA EST VIA :**

***RIEN N'EST IMPOSSIBLE
À LA VERTU.***

C'était aussi la devise de Henri IV, roi de France de 1589 à 1610. C'est lui qui a promulgué *l'Edit de Nantes*, qui accordait la liberté de culte aux protestants.

Dès sa jeunesse, le futur roi prit comme emblème Hercule, symbole des travaux pénibles et glorieux et il choisit sa devise.

Vitrail Sofraver

Un vitrail créé à Sofraver, à Rosé (commune d'Avry-sur-Matran)

Sofraver, une usine créée par Charly Biemann, a aussi réalisé jadis des vitraux. L'un d'entre eux présente les armoiries d'Avry, les mêmes que celles de la famille d'Affry, originaire d'Avry. Dans l'ouvrage « Louis d'Affry », de Georges Andrey et Alain-Jacques Tornare, il est écrit que les vestiges d'un ancien château ayant appartenu à la famille d'Affry étaient encore visibles à Avry à la fin du XVIIIe siècle.

Ces vestiges remontant au XIIIe ou au XIVe siècle se trouvaient au bois de la Crèta. Le bois n'existe plus.

Seul subsiste le lieu-dit En la Cretta, en dessous de la ferme Rossier du Covy.

Patois et manuscrits précieux au Musée gruérien

François Sermoud une « Contribution à la graphie du patois gruérien », ainsi qu'une étude sur « Le verbe, le participe et la conjugaison en patois gruérien ». Ce sont là œuvres majeures.

Un patoisant de haut mérite, « Jèvié », l'Abbé F.-X. Brodard, a légué au Glossaire des patois de la Suisse romande, dont les bureaux se trouvent à Neuchâtel, le manuscrit d'un dictionnaire du patois gruérien, malheureusement inachevé. C'est là une contribution dont on mesure l'importance. « Jèvié » a, d'autre part, légué au Musée gruérien une partie de sa bibliothèque et divers manuscrits de valeur.

De Jean Humbert, philologue, auteur important de « Louis Bornet (1818-1880) et le patois

de la Gruyère », nous possédons par évidence les deux volumes parus à Bulle en 1943. L'auteur a remis à la bibliothèque du Musée gruérien les fiches de travail qui servirent à l'élaboration de son étude exhaustive sur le patoisant tourain. Disons en passant que les deux tomes de Jean Humbert furent envoyés, à la demande du romaniste Paul Aebischer, à l'Institut de linguistique de l'Université de Bucarest. Face imprévue du rayonnement d'un musée régional...

Plusieurs des ouvrages mentionnés plus haut méritent l'impression. Il s'agit d'une action réclamant des fonds considérables. Ce pourrait être l'œuvre de la génération présente. En attendant cette réalisation, le Glossaire des patois de la Suisse romande a eu, en communication, à deux reprises, le registre manuscrit de Pierre Bovet, pour en exécuter des xérocopies.

Une édition réclamerait l'aide des fonds publics. Et l'attention scrupuleuse d'un linguiste averti ou d'une commission compétente.

Terminons ce bref aperçu sur un sourire. Quatrain que cite François Sermoud, au terme d'un de ses travaux :

Si quelqu'un a commis un crime odieux,
S'il a tué son père et blasphémé les dieux
Qu'il fasse un lexikon ; s'il est supplicé au monde)

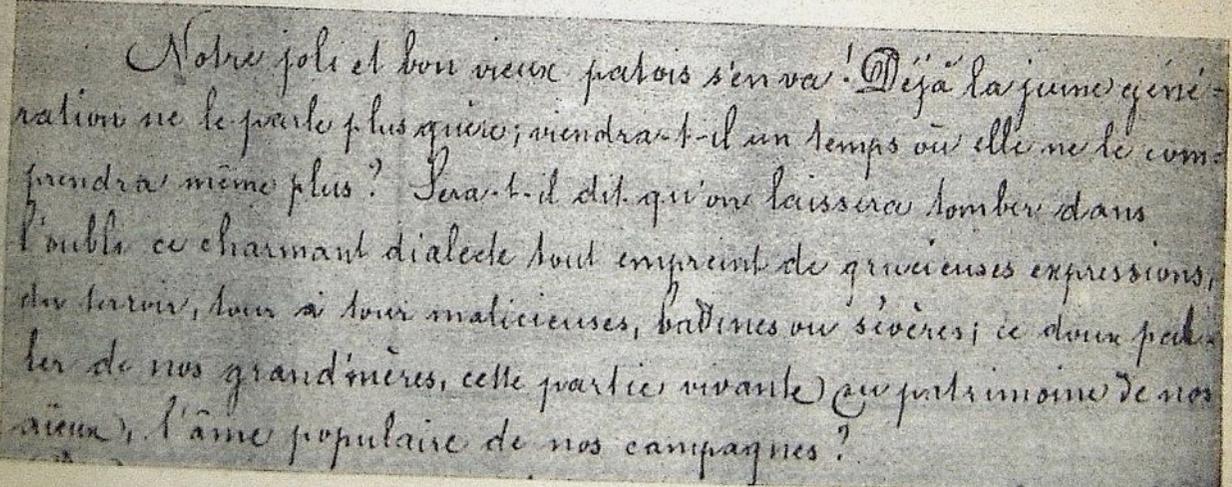
Qui le punisse mieux, je veux que l'on me pende !)
H. G.

Le Musée gruérien possède, dans ses manuscrits, des pièces d'un grand intérêt. D'embellies, écartons de l'esprit une formule du type « papiers poussiéreux », que l'on accole volontiers aux réserves des bibliothèques. Désormais rangés dans des meubles métalliques, ils appellent, certes, pour un certain nombre, un recasement.

Le plus important de ces manuscrits est un monument, par le format et l'épaisseur. L'auteur en est Pierre Bovet, instituteur à Sâles; le père de l'Abbé Joseph Bovet. C'est un fort volume ou registre, de près de 1000 pages, intitulé modestement : « Recueil de mots patois et français patoisés ». Le travail d'une vie ! Pourvu de notations diverses, cet ouvrage manuscrit est une mine de renseignements, car l'auteur, par des exemples diversifiés, des aperçus sur ce qu'il est convenu de nommer le « folklore », fait découvrir la richesse terrienne que recouvre le patois. Une caractéristique : nos dialectes diffèrent selon les régions. De ce fait, le dictionnaire de Pierre Bovet est élaboré selon un patois qui ne cèle point ses origines, et où l'influence du « kouëtso » se fait parfois sentir. Mais cela n'enlève rien à l'importance de ce document de premier ordre.

Un autre « Vocabulaire de mots patois » est un legs de François Sermoud, qui fut professeur de français au gymnase impérial de Kiev (Russie), en deux classeurs, auxquels quelques « manques » enlèvent malheureusement de l'intérêt. Mais nous possédons encore de

Manuscrit du père de l'abbé Bovet, un régent compétent et un patoisant convaincu. Une forte personnalité, qui était discutée



Article de Hubert Gremaud paru dans La Gruyère. Hubert Gremaud (1896-1970) a été instituteur durant 30 ans à Bossonnens. A côté de trois romans et d'une douzaine de pièces de théâtre, il a écrit de nombreux articles dans la « Feuille d'Avis de Bulle », « La Liberté » et dans des journaux pédagogiques fribourgeois. Son roman « Le Haut-Pré », paru en 1935, a été préfacé par l'abbé Joseph Bovet.



Quand une statue est censée ressembler à Joséphine Baker...

En 1945, à l'époque où le curé Alphonse Maillard était responsable de la paroisse de Surpierre (1944 à 1953), une statue de la Sainte Vierge fut commandée à l'artiste genevois Jean-Joachim Cornaglia (1904-1989). Cette statue de procession devait remplacer l'ancienne, trop lourde. Un article du Bulletin paroissial de janvier 1945 est fort élogieux au sujet de cette statue.

Extrait :

Le Père Maurice Moullet, professeur d'esthétique au Collège St-Michel est entré en relations avec un maître sculpteur capable de fournir une œuvre à la fois belle et pieuse. Il a réussi. Le sculpteur Cornaglia a livré un travail remarquablement beau et évocateur de sentiments dignement chrétiens. C'est la Vierge du « Salve Regina ». Quelle vie et quelle douceur! Le ciseau du statuaire nous a donné là une œuvre où la grâce juvénile de la Vierge est exprimée avec tact. Le peintre, un autre artiste de Genève, M. Antonietti, a placé cette gracieuse Vierge dans son cadre de Palestine, par le ton brun du visage, le rose de sa modeste robe, le vert très riche et sereinement doux de son voile. La statue a été bénite le jour de l'Assomption, à la grand-messe, et elle fut portée en procession lors des Vêpres. Une grande foule l'accompagnait ; on pouvait compter plus de deux cents hommes.

Mais l'art du sculpteur n'eut pas l'heur de plaire aux bonnes âmes de Surpierre qui préféraient les statues traditionnelles de Lourdes et de Fatima dont la mièvrerie n'a guère de parenté avec l'art, ni avec le « cadre de Palestine » qui était celui de la Vierge. On affubla la nouvelle statue du nom de Joséphine Baker... et on l'a rangée. Actuellement, elle se trouve à la salle paroissiale de la cure. A l'oratoire de Bonnefontaine (Châbles), il y eut aussi une statue créée par l'artiste Cornaglia. On lui trouva l'allure maniérée. Comme elle déplaisait aux pèlerins, la statue précédente a retrouvé sa place. Comme à Surpierre, on est retourné à « l'art » saint-sulpicien...

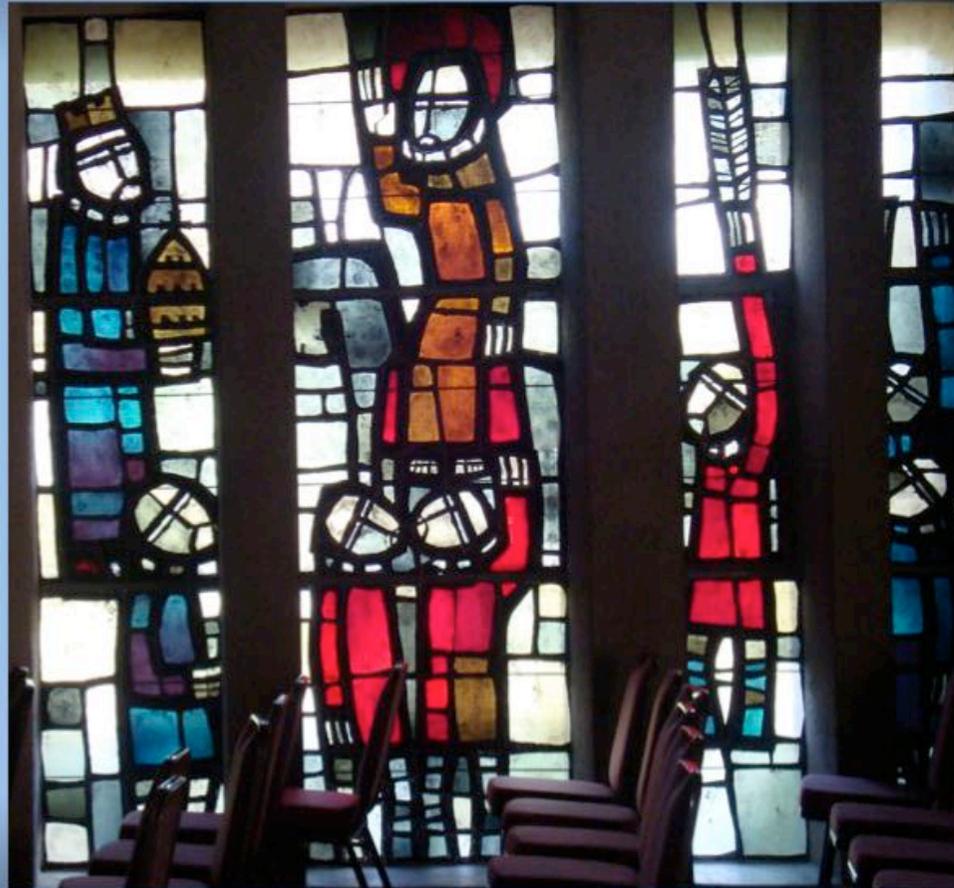
L'église de Cheiry a 50 ans, 1967-2017



Le dimanche 2 juillet 2017, à 9 h 30, a été célébrée la messe du jubilé de l'église de Cheiry. Après la célébration, a été présenté un Powerpoint illustrant l'événement. Aloys Lauper affirme que cette église de Jacques Dumas compte parmi les témoins importants de l'architecture moderne. Il ajoute que le décor de Robert Héritier constitue un ensemble qu'une qualité inhabituelle. (Cf. deux vitraux sur la dia suivante)



Sylvestre lie la gueule du dragon dont l'haleine pestilentielle faisait mourir 300 personnes par jour, parmi lesquels des prêtres païens que Sylvestre a ressuscités.



Sylvestre reçoit la tiare pontificale et il est acclamé par la foule qui brandit des rameaux. Au cortège, il est sur son cheval gris.

Deux vitraux du Valaisan Robert Héritier (1926-1971) à l'église de Cheiry. Héritier a démontré son talent dans plusieurs domaines artistiques : gravure sur bois, fer forgé, mosaïque, peinture murale, vitrail, illustration de livres et d'étiquettes de vin.



Michel Vez, natif de Cheiry et personnalité de premier plan.

Michel Vez est décédé le 22 juin 2017, à l'âge de 75 ans. Il se réjouissait de revenir à Cheiry à l'occasion du jubilé de l'église, le 2 juillet...

Il était l'aîné de la famille Vez, dite à l'époque « du magasin » dont elle assumait la bonne marche. Michel, intelligent, persévérant, clairvoyant, a donné l'exemple d'une carrière exceptionnelle. Avec au départ un simple CFC, il a conquis une maîtrise fédérale d'expert comptable. Après un temps de pratique et de perfectionnement, il a créé sa propre fiduciaire dénommée Fiduconsult. En véritable pionnier, avec depuis quelques années le concours de ses deux fils Patrick et Alain, il a donné à Fiduconsult une extension rare, faisant de cette institution l'une des fiduciaires les plus importantes de Suisse romande, avec des succursales dans les principales villes.

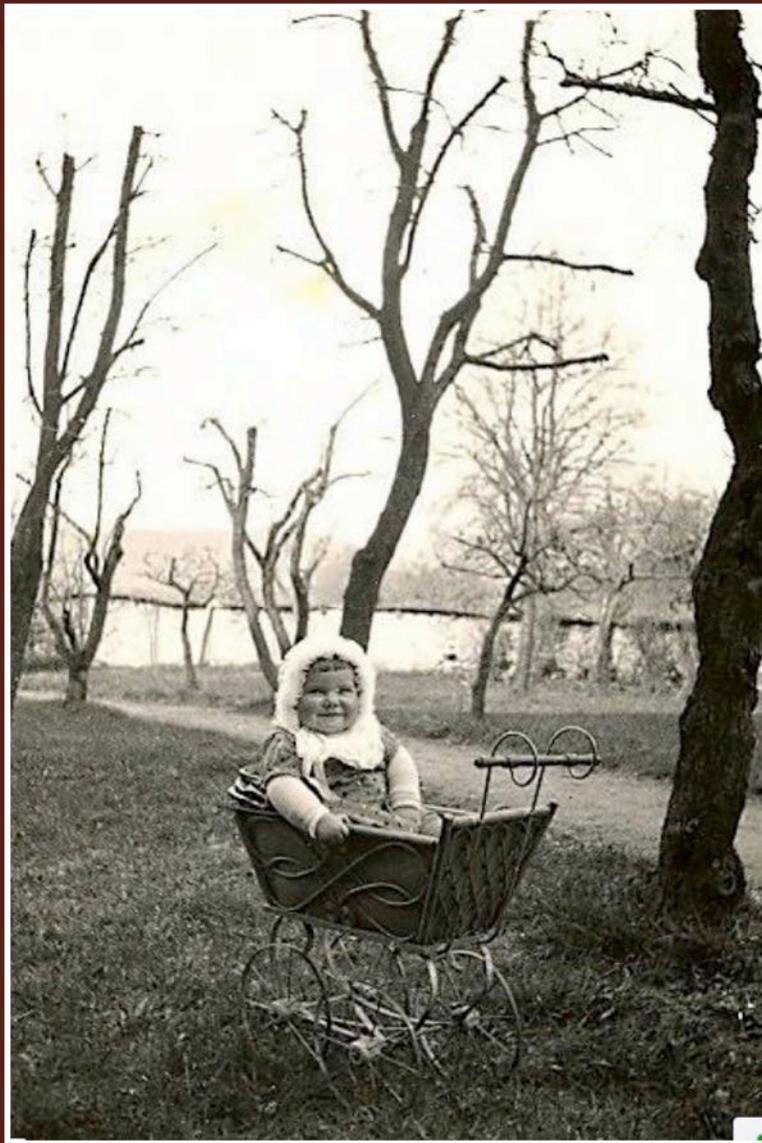
A l'armée, Michel Vez avait conquis le grade de colonel. A son épouse Marie-Jeanne, à toute sa famille, à ses trois frères et à sa sœur va toute la sympathie de celui qui fut le régent de Michel à Cheiry.



La classe de Cheiry, en 1952, ma deuxième année d'enseignement. Michel Vez se trouve au dernier rang, près de la fenêtre, à côté d'Henri Torche qui deviendra mon beau-frère. Les deux premiers du premier rang sont Francis Torche, futur professeur à l'Ecole normale et Henri Baeriswyl, futur professeur au Conservatoire et compositeur.



Ecole de Cheiry, 1949. L'instituteur, Elie Perritaz, mourait subitement l'année suivante, après 32 ans d'enseignement à Cheiry. En 1918, il avait succédé à Gustave Gendre. Laurent Duc, successeur d'Elie Perritaz, n'est resté qu'une année. Je suis arrivé à Cheiry en 1951 et ma fidélité à ce poste a duré 12 ans...



En 1931, ma sœur Madeleine dans sa poussette à suspension aléatoire, seule, et avec sa sœur et deux de ses frères. Nous étions six frères et sœurs.



Au-dessus du village de Surpierre, au lieu-dit Beaugard, on jouit d'une vue remarquable. C'est là que les promoteurs du « Chemin des Blés » ont implanté un abri avec des panneaux explicatifs dont la qualité est à relever. A découvrir par beau temps !



Les deux marcheuses sont ma femme Colette et ma fille Bernadette. Sur la route du Chalet du Régiment, ou Chalet du Soldat, avec les Gastlosen en guise de superbe arrière-plan. Ceux et celles qui - d'aventure - ne connaîtraient pas le Chalet du Régiment le découvriront avec un grand plaisir. C'est le dimanche 23 septembre 1945 que le Chalet du Régiment a été inauguré. Dans les colonnes de « L'Ami du peuple » de Fribourg on a pu lire : *La Maison des soldats fribourgeois est située dans un cadre de toute beauté, à 1752 mètres d'altitude, face au massif des Sattelspitzen, à proximité du Stillwasserwald et du col du Loup...*

Les lieux-dits

On m'a posé plusieurs fois la question suivante : où peut-on trouver des explications sur les lieux-dits ? **Un livre bien présenté est celui de Maurice Bossard et Jean-Pierre Chavan, *Nos lieux-dits, Toponymie romande*, Payot, Lausanne, 1986. Le célèbre philologue fribourgeois Paul Aebischer a publié en 1976 un ouvrage qui a pour titre, *Les noms de lieux du canton de Fribourg*, Imprimerie Fragnière SA. Et, sur internet, le site <http://henrysuter.ch/glossaires/top...> répondra à la plupart de vos attentes,**

Voici quelques noms de lieux-dits originaux :

A Corserey, **l'Île des amours**. C'est un bois situé à l'intersection de deux branches de l'Arbogne et loin de tout. Les amoureux y trouvaient un refuge favorable.

A Prez-vers-Noréaz, **L'Amoureux**. On ignore l'origine. Un surnom donné au propriétaire...

A Prez-vers-Noréaz, **le Buisson des Clous, le Praz des Clous**. Clou signifie clos. Les clos étaient autrefois des prés ou des champs fermés. Ils n'étaient pas ouverts au « libre parcours » de tous les troupeaux du village.

A Vuisternens-en-Ogoz, **L'Opéra**. Rien à voir avec « La Flûte enchantée ». C'est une transcription fantaisiste du patois lou pèrê, le poirier.

A Châbles, **Le Paradis, Le Purgatoire**. Le paradis désigne un endroit élevé. Et le purgatoire ? Pas d'explication, probablement un endroit moins élevé...

A Onnens, **Au Praz du Record**. Aucun record dont ce pré ait été le théâtre. C'est tout simplement le pré du regain. En patois, regain se dit rékouâ.

Dans de très nombreux villages, il existe un pré ou champ appelé **Tseneveire**, Chenevière. On y cultivait du chanvre jusqu'au début du XXe siècle, non pour se shooter, mais pour s'habiller...

A Lentigny, un beau titre pour un roman : **Malaterraz**. Signification : mauvaise terre.



Charles Jauquier photographié avec Bernard Chenux

Un double CD (épuisé) a été édité pour pérenniser une voix qualifiée d'exceptionnelle. Avec Michel Brodard et Roger Karth, nous avons choisi un important répertoire interprété par Charles Jauquier dans les studios de radio du pays.

A l'époque où la radio diffusait « Le disque préféré de l'auditeur » le dimanche à midi, on entendait régulièrement Charles Jauquier chanter surtout « L'armailli des grands monts » qui rencontrait toujours un grand succès. Ecoutez-le :

<https://www.youtube.com/watch?v=oBpveoa8ej0>

Charles Jauquier est décédé le 26 août 1998. Sa tombe est à gauche du porche de l'église de Surpierre.

Sur Google, tapez : Charles Jauquier Wikipédia



**Cinq chefs
de chœur
qui ont
dirigé
« Le Chant
de ville »
d'Estavayer**

De gauche à droite, Jacques Vaucher, directeur de 1973 à 1982, Paul Mossu, de 1964 à 1973, Eugène Delley, de 1957 à 1963, Francis Volery, de 1983 à 1993, Bernard Chenaux, de 1937 à 1956.

Jacques Vaucher était inspecteur des classes d'enseignement spécialisé, Paul Mossu, instituteur à Prez-vers-Noréaz puis à Fribourg, directeur de fanfare et de divers chœurs, Eugène Delley, instituteur à Montbrelloz puis durant de longues années à Estavayer-le-Lac, Francis Volery, professeur de musique et compositeur, Bernard Chenaux, directeur de chant et de musique instrumentale, organiste, professeur et compositeur.



**La bénichon de Treyvaux en 1935 vue par Simon Glasson.
Un pont de danse en plein air et un cagibi pour les musiciens.**



La bénichon de Treyvaux en 1935

Grâce à l'historien Jacques Jenny et à Jean-Pierre Papaux qui fut mon collègue à l'Ecole normale, tous deux treyvaliens, j'ai obtenu diverses explications au sujet de cette photo de Simon Glasson. Le prêtre est l'abbé Max Biemann, d'origine treyvalienne, poète et musicien, curé de Crésuz.

A côté de l'abbé Biemann, Jean Risse (avec le chapeau) écrivain, poète, patoisant, auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels la pièce de théâtre jouée à Treyvaux en cette année 1935 « La légende du village ». Sur mon site www.nervo.ch, Jean Risse est présenté dans mon ouvrage « Au temps de l'Ecole normale » à la page 214. Tout à droite, Joseph Yerly avec la pipe, dit *le Capitaine*, lui aussi auteur patoisant très connu. Derrière, à gauche avec l'accordéon, Francis Bays, directeur de l'orchestre Novelty, fort apprécié dans les bals villageois appelés *concerts*. Jean Risse est le grand-père du professeur, écrivain et philosophe Jean Romain, de Genève.



Signé Imsand



LE PROVERBE

«Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit»

Chon e bouche vouide kye fan o plou dè trin.

SAVIÈSE (VS)

Proverbe tiré de l'ouvrage de Christine Barras «La sagesse des Romands - Proverbes de Suisse romande», aux Editions Cabédita.



Signé Imsand



LE PROVERBE

«Plus l'arbre est haut, plus il est battu par les vents»

Mi l'âbro l-è ô, mi l-è batu di vin.

LEYTRON (VS)

Proverbe tiré de l'ouvrage de Christine Barras «La sagesse des Romands - Proverbes de Suisse romande», aux Editions Cabédita.



Au chalet des Reybes-sur-Pringy en 1942

Bernard Bovet, neveu de l'abbé Bovet, a exploité les Reybes - avec fabrication du fromage - de 1940 à 1990. Il est décédé en 2013. « L'oncle-abbé » aimait monter aux Reybes. On lui doit une excellente composition « Le lutin du chalet des Reybes ». Elle figure au répertoire du Chœur des armaillis de la Gruyère : <https://www.youtube.com/watch?v=QBIdLTfakUw>
De gauche à droite, un armailli, l'abbé Joseph Bovet, son neveu Bernard, patron des Reybes et Léon Bovet, frère de l'abbé.



A l'école d'Onnens

La classe parallèle à la classe des filles est celle de tous les garçons de 7 à 16 ans. La photo date de 1932.

Le régent est mon papa Jean Barras. Il a enseigné à Onnens de 1916 à 1954. Auparavant, de 1914 à 1916, il a dirigé la classe de Chavannes-sous-Orsonnens.

Au lieu de créer deux classes mixtes, l'une comprenant les 1e, 2e, 3e et l'autre les 4e, 5e, 6e, il y avait toutes les filles d'un côté et tous les garçons de l'autre. Pas question de mélanger les garçons et les filles en vue d'une répartition plus logique des cours ! Les classes mixtes n'étaient tolérées que dans les villages où la population scolaire ne permettait pas l'existence de deux classes. Mgr Dévaud, par ailleurs grand pédagogue, fustigeait à cette époque les classes géminées. Ainsi appelait-il les classes mixtes, suspectées sans doute d'être porteuses de quelque germe de concupiscence. Survivance d'idées reçues ? Sûrement. En 1824 déjà, le *Manuel des régents* (sic) balise le chemin de la vertu et plante des garde-fous destinés aux classes mixtes : dans ces écoles, les bancs des garçons et des filles ne seront jamais placés en face les uns des autres, mais sur des lignes parallèles (art.40). Lorsque l'école aura réuni les deux sexes, les filles seront toujours renvoyées un quart d'heure avant les garçons et des mesures suffisantes seront prises pour que les garçons ne les trouvent point en chemin (art.43).



Photo de l'école des filles d'Onnens en 1932. L'institutrice est Sœur Angèle Mühlebach, native de Tergerfelfen (Argovie), religieuse des Sœurs de la Sainte-Croix, de Menzingen (Zoug). Plusieurs religieuses enseignantes de langue maternelle allemande étaient censées bien connaître le français... Sœur Angèle a dirigé la classe unique des filles, comprenant tous les degrés, de 1927 à 1943. Une institutrice laïque lui a succédé.

Religieuses enseignantes

Confier l'enseignement à des religieuses offrait de nombreux avantages : qualité d'un enseignement dans l'esprit religieux de la République chrétienne, activités diverses au service de la paroisse et salaire minimum. Deux religieuses recevaient à peine l'équivalent du salaire d'un instituteur, qui était encore dans les années 1950 de quelque 300 fr. par mois.

En Suisse, dès 1970, l'insuffisance de la relève a contraint les congrégations à confier peu à peu l'enseignement à des laïques. Les écoles normales pour jeunes filles, dirigées par des religieuses, ont fermé tour à tour leurs portes.

En automne 1975, l'École normale des jeunes gens de la rue de Morat a accueilli pour la première fois la gent féminine. L'EN des jeunes filles de la ville de Fribourg (Gambach) - la seule qui n'était pas confiée à des religieuses - n'a plus de première année et va disparaître lorsque les dernières élèves auront terminé leurs études.

1975 L'École normale de la Providence ferme ses portes.

1983 Fin de l'EN du Sacré-Cœur à Estavayer. Les étudiantes d'Estavayer rejoignent l'EN de Ste-Agnès.

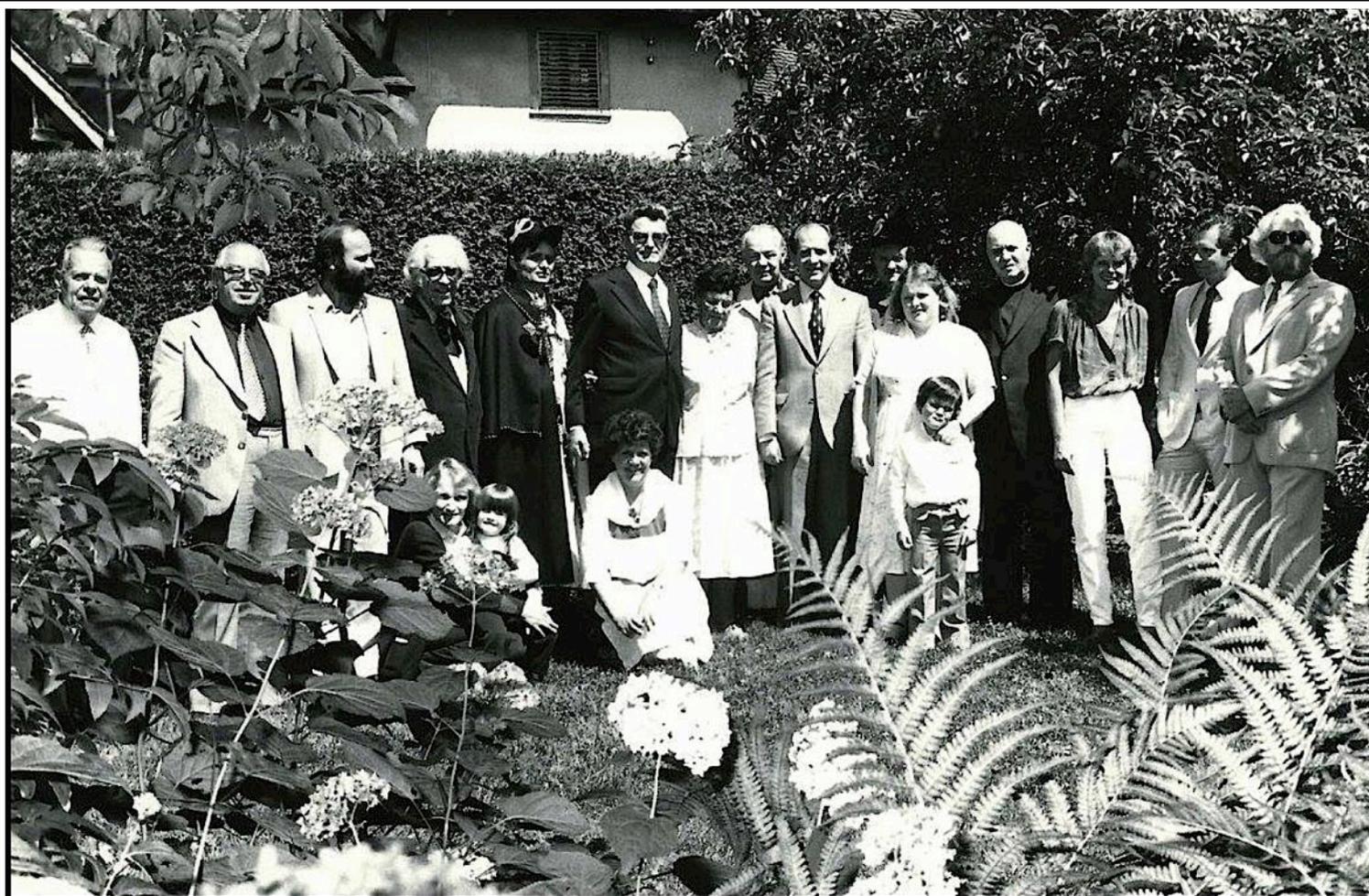
1986 Les dernières élèves de l'École normale de Ste-Croix à Bulle terminent leurs études de 4e et 5e années à l'ENC de la rue de Morat.

1987 Fermeture de l'EN de Ste-Agnès ; toutes les institutrices du canton seront formées dorénavant à l'École normale cantonale de la rue de Morat.



Prix Christine Barras

Bernard Ducarroz, professeur et poète - un livre lui est destiné - avec ma fille Christine à l'occasion d'une des remises annuelles du « Prix Christine Barras Bruxelles ». Ce prix, destiné aux élèves du CO de la Broye (Estavayer et Domdidier), récompense trois auteurs de textes primés par un jury. Ce prix littéraire est remis chaque année depuis 2006.



Personnalités d'Estavayer

En 1982, Emma Michaud a fêté ses 100 ans à Estavayer. Elle est décédée le 4 janvier 1989 à l'âge de 107 ans ! Son mari était vétérinaire. Sur la photo, 1er depuis la gauche, son fils Albert Michaud, ensuite Jules Chassot, contrôleur des routes puis secrétaire de préfecture, Charly Michaud, fils d'Henri, l'abbé Irénée Michaud, professeur de latin à St-Michel, Rémy Brodard, conseiller d'Etat, Emma Michaud, Roger Guignard, secrétaire communal, François Torche, syndic d'Estavayer, Françoise Morisset-Michaud, fille d'Henri, Mgr Henri Marmier, Jacqueline Rostan-Michaud, fille d'Henri, le Dr Olivier Rostan, Henri Michaud - Riquet - fils de la centenaire, directeur d'Henniez Santé ; il est décédé un jour après sa maman, le 5 janvier 1989. Tout à gauche, assise avec un enfant Juliette Michaud, épouse d'Henri.



Onnens dans les années 1850

C'est un tableau peint par le propriétaire du château, Louis de Weck (1794-1882). Son père était le premier de Weck d'Onnens. (Louis de Weck est présenté sur mon site www.nervo.ch dans mon ouvrage *Onnens, chroniques et souvenirs*.) Ce tableau est la propriété de Jean-Paul de Weck, descendant de Louis de Weck. Tout à droite, la ferme du château, rénovée récemment. En face, le château, hélas transformé en école dès 1950, avec suppression du parc et adjonction de salles de classe et d'une salle paroissiale. Le bâtiment situé à gauche du château est l'auberge de l'Union fédérale, puis la forge, puis des fermes et, tout à gauche, le clocher de l'ancienne église victime de la foudre le 15 juillet 1902.



La Sarine à La Tuffière, près de Corpataux



La carrière de tuf de La Tuffière et le pont suspendu reliant Arconciel à Corpataux. Cette lithographie porte comme indications : Bachmann, lith. et lith. J.F. Wagner à Berne.



La Tuffière, à proximité de Corpataux

Le pont a été consolidé en 1914. L'augmentation du trafic routier au cours du XXe siècle a nécessité son remplacement. Une clé de répartition des coûts entre les 46 communes proches de cet ouvrage a été établie. Le pont suspendu de La Tuffière a été démolie le 28 août 1971 et le nouveau pont en béton armé a été inauguré le 2 septembre 1972. En 2015, il a été rénové. Renforcé, il a été aussi doté de deux trottoirs.

Mon papa est né à La Tuffière en 1891 avant d'habiter le village de Corpataux. La maison qu'il habitait à La Tuffière a été démolie. Elle se situait à l'emplacement de la villa qui est sur la droite de la photo.

En 1835, Jacques Biolley, maître tuffier - exploitant de tuf - à Corpataux, a reçu l'autorisation du Conseil d'Etat de construire à La Tuffière un pont suspendu reliant Arconciel à Corpataux. Pour l'utiliser, il fallait s'acquitter d'un péage dont la durée était de 99 ans. La maison qui se trouve à l'entrée du pont abritait le percepteur des péages. La constitution fédérale de 1848 a aboli les douanes et péages intérieurs. Mais ce n'est qu'en 1909 que le Conseil d'Etat a supprimé ce droit de péage. En 1911, l'ouvrage a été déclaré intercommunal et une indemnité a été versée au propriétaire. Une carrière de tuf a été exploitée à La Tuffière jusqu'en 1950. La pinte de La Tuffière, fermée au début des années 2000, était appréciée pour ses fameuses truites. Jadis, une pisciculture était toute proche de la pinte.



Un âne dans le grand parc du château de Surpierre. Au sujet de Surpierre et du château, voir sur mon site www.nervo.ch, « Documents illustrés », *Surpierre et région*



On moissonne l'avoine à Vesin

Cette photo prise dans l'immédiat avant-guerre provient de la collection aimablement mise à disposition par Roger Ansermet, de Vesin. Ce qui me frappe, c'est le nombre de personnes dont on disposait sur un petit domaine. Patron, patronne, frère(s) du patron, domestique, servante. Aujourd'hui, sur un grand domaine qui a absorbé les petites propriétés, il n'y a souvent qu'un seul homme... et des machines.

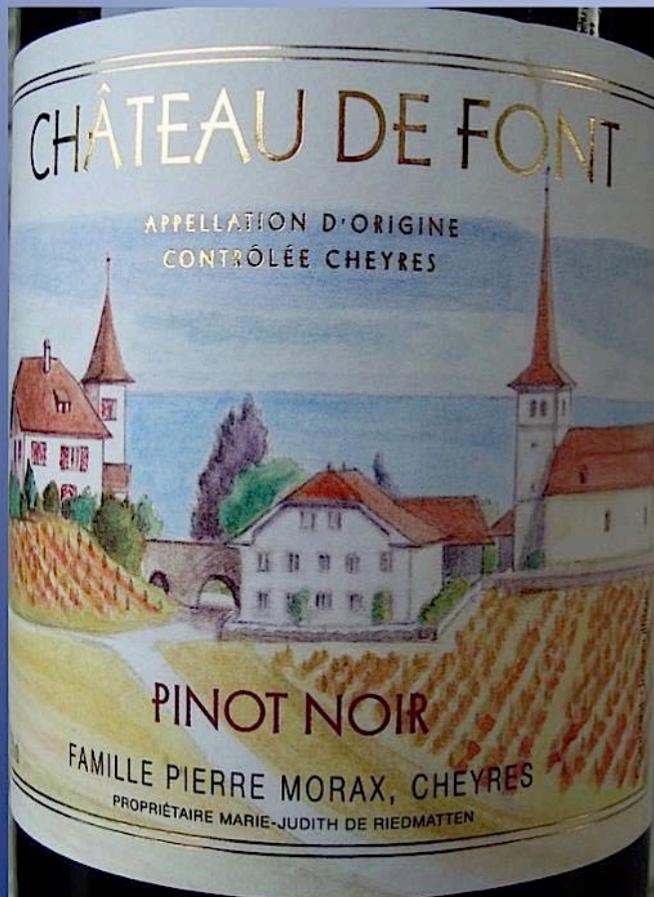


Photo de
Font :
Internet,
Images
Estavayer-
Font



Déguster un verre de Font !

Parler du vignoble fribourgeois, écrit Michel Terrapon dans *Le vin à travers l'étiquette*, Editions du Manoir, 1977, pourrait sembler aussi incongru que de citer la marine suisse. Et pourtant, il existe. Le vignoble fribourgeois, il est vrai, s'est passablement rétréci depuis la lointaine époque où - certains noms de lieux le rappellent (Vigny, Vignettaz..) - l'on vendangeait de Franex à Montévrax en passant par La Vounaise et Avry-devant-Pont. Fribourg possède encore sur son territoire cantonal deux régions vigneronnes bien distinctes : le Vully, Cheyres et Font. Depuis 1977, l'œnologie a réalisé des progrès considérables, de sorte que les vins de Cheyres et de Font - comme ceux du Vully - ont acquis une enviable réputation.

Le village de Font possède un petit vignoble dont il est fier. On dit, pour taquiner les gens de Font, que les années de bonne vendange ils sont si crânes que lorsqu'on leur demande d'où ils sont, ils répondent en se rengorgeant : *No sin dè Fon, dè Font, dè Fon*. Nous sommes de Font, de Font, de Font. Mais les années où la vigne ne produit que des feuilles, ils n'en mènent pas large, et répondent piteusement : *No sin dè Fon, dô fin fon dè Fon, dè pourè dzin dè Fon*.

Nous sommes de Font, du fin fond de Font, des pauvres gens de Font. *(Mais, en 2015, cette historiette n'a plus cours !)*

(abbé F.X. Brodard, *Folklore et traditions*, Fribourg, Ed. A la Carte 2005)

Le vin de Font



Un vigneron de Châbles avec sa famille dans ses vignes de Cheyres